

## Horaires scolaires, périscolaires et extrascolaires Année 2022-2023

### Ecole maternelle Jacques Tati

#### Horaires d'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Temps scolaire du matin : 8h30 - 11h45 ouverture des portes à 8h20  
Pause méridienne : 11h45 - 13h45  
Temps scolaire de l'après-midi : 13h45 - 16h30

#### Horaires périscolaires :

Matin : 7h15 - 8h30  
Soir : 16h30 - 18h30

### Ecole élémentaire Jean Rostand

#### Horaires d'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Temps scolaire du matin : 8h45 - 12h00 ouverture des portes à 8h35  
Pause méridienne : 12h00 - 14h00  
Temps scolaire de l'après-midi : 14h00 - 16h45

#### Horaires périscolaires :

Matin : 7h15 - 8h45  
Soir : 16h45 - 18h30

### Ecole primaire du Blamont

#### Horaires d'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Temps scolaire du matin : 8h45 - 12h00 ouverture des portes à 8h35  
Pause méridienne : 12h00 - 14h00  
Temps scolaire de l'après-midi : 14h00 - 16h45

#### Horaires périscolaires :

Matin : 7h15 - 8h45  
Soir : 16h45 - 18h30

### Accueil de Loisirs Sans Hébergement

#### Horaires extrascolaires – mercredis, petites et grandes vacances :

Matin: 7h15 – 11h45  
Midi: 11h45 – 14h00  
Après-midi : 14h00 – 18h30

Le service scolaire



## Règlement général pour la protection des données

Le service scolaire, périscolaire et extrascolaire s'engage, dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des usagers du service, ainsi qu'à respecter leur vie privée.

De manière générale, le service scolaire, périscolaire et extrascolaire s'engage pour que les données personnelles vous concernant :

- Soit obtenues et traitées loyalement et licitement,
- Soient collectées dans le but de vous informer, d'échanger avec vous ou de vous transmettre les factures correspondant aux activités périscolaires et extrascolaires ;
- Soient conservées conformément aux finalités poursuivies ;
- Fassent l'objet de précautions de nature à assurer leur sécurité en vue d'empêcher qu'elles puissent être endommagées, modifiées, détruites ou communiquées à des tiers non autorisés.

Lors de l'inscription de votre enfant, vous être susceptible de fournir au service scolaire, périscolaire et extrascolaire, un certain nombre de données personnelles concernant votre enfant et vous, destinées à répondre à vos demandes d'informations et à profiter des prestations proposées par la commune.

Les autres données personnelles demandées, pour lesquelles la réponse est facultative, sont destinées à mieux vous connaître, ou à mieux connaître votre enfant, tout en assurant la sécurité de ces données personnelles.

En aucun cas, le service scolaire, périscolaire et extrascolaire, ne partagera, ni ne divulguera vos données personnelles, excepté dans les cas suivants :

- Situation d'impayés d'activités périscolaires et/ou extrascolaires (au service comptabilité de la commune et au Trésor Public),
- Lorsque le service y est contraint par une autorité judiciaire ou par la loi.

Le service scolaire, périscolaire et extrascolaire, a délégué à un prestataire la gestion et la conservation de vos données personnelles. Il met tout en œuvre pour traiter ces données conformément à la finalité poursuivie.

Le prestataire produit ses meilleurs efforts pour protéger vos données personnelles contre toute forme de dommage, perte, détournement, intrusion, divulgation, altération ou destruction.

Les employés du service scolaire, périscolaire et extrascolaire, qui, du fait de leur fonction, auraient accès à vos données s'engagent à la plus grande confidentialité à cet égard.

Le service scolaire

